

# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

## Statue de Montesquieu

**(Charles Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, 1689-1755),**

Cette statue, du sculpteur Nicolas Raggi, provient d'un cadeau offert en 1821 par le roi Louis XVIII à la cour civile royale siégeant alors dans l'ancien collège de Guyenne, derrière l'actuel parking Victor Hugo.

Montesquieu y est représenté en costume de son temps, traité à la façon antique, drapé dans sa toge, le regard absent.

Il s'agit alors de rendre hommage à cette cour royale, présentée comme la suite du parlement, dont le grand juriste et philosophe politique avait été longtemps président de chambre. Depuis, la postérité a retenu certaines de ses œuvres comme servant de référence : « *les lettres persanes* », « *considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* », « *de l'esprit des lois* ».

Lors de l'édification du palais de justice, cette statue y est transportée.

Son emplacement devant la porte de la grande salle d'audience de la cour lui vaut la critique selon laquelle le premier président, la regardant, « ne verra que ses fesses ».

